

Mieux se déplacer à vélo sur GPSEO



Encourager toutes les pratiques du vélo est la priorité de la communauté urbaine sur le front du développement des mobilités douces. C'est l'objectif affiché de son Schéma Directeur Cyclable 2019/2027.

Le projet de la communauté urbaine vise à résorber les trois principaux points noirs du [réseau cyclable actuel](#), soit : des aménagements souvent en mauvais état, des discontinuités fréquentes, une carence de parc de stationnement, un linéaire trop restreint. Des problèmes qui entravent la pratique du vélo sur le territoire.

Le Schéma Directeur Cyclable

Cette démarche se traduit par la réalisation d'un Schéma Directeur Cyclable qui sera le document stratégique d'orientation de notre politique cyclable sur les 10 prochaines années et en parallèle, des actions concrètes sont mises en oeuvre afin de poursuivre les efforts entrepris par les communes et anciens EPCI. Les grandes orientations de ce schéma conduisent à un plan d'actions ambitieux qui a pour objectif de multiplier par 3 les aménagements cyclables pour porter le réseau, à terme, à un peu moins de 850 km, et équiper largement le territoire en stationnement vélos.

La mise en oeuvre opérationnelle se déclinera dans des plans vélos successifs.

RÉNOVATION & EXTENSION DU RÉSEAU CYCLABLE 2019 > 2027



Quels sont les grands objectifs de ce schéma ?

Ces objectifs se déclinent en 3 axes :

Axe 1 : Entretenir et compléter le réseau cyclable

- Mettre en conformité les aménagements cyclables existants
- Assurer un réseau cyclable continu et particulièrement résorber les coupures urbaines
- Desservir les polarités urbaines (centres bourgs, centres-villes), les zones d'emplois, les grands équipements et particulièrement les établissements scolaires et de formation,
- Encourager le rabattement vers les pôles d'échanges multimodaux (gares et lieux d'interconnexion entre les différentes offres de mobilité)
- Assurer des continuités cyclables avec les territoires voisins
- Structurer une offre loisirs

Axe 2 : Renforcer l'offre de stationnement vélo

- Renforcer l'offre de [stationnement vélo](#) sur l'espace public, les pôles d'échanges multimodaux et pour la desserte des grands équipements
- Assurer un rééquilibrage de l'offre stationnement vélo sur le territoire
- Encourager le développement d'une politique de stationnement vélo dans les bâtiments neufs (habitation et bureau)

Axe 3 : Déployer des services associés au vélo

- Structurer une offre de services vélo adaptés aux besoins du territoire
- Accompagner les actions d'aménagement et de déploiement de stationnement par des actions de communication et de promotion du vélo

Liens utiles

[Télécharger le Schéma Directeur Cyclable \(89 Mo\)](#)